

*ACTIVITÉS EXTÉRIEURES***Afrique****Afrique australe**

Pendant les deux premiers mois de l'année, les activités du CICR en Afrique australe ont connu d'importants développements.

On se souvient que le CICR a fait, en décembre 1977, un appel financier, destiné à couvrir ses programmes de secours pendant les quatre premiers mois de l'année et ses frais opérationnels jusqu'au 30 juin 1978. Cet appel était d'un montant initial de 3,1 millions de francs suisses mais il a été augmenté à 4,1 millions, en raison du lancement de plusieurs projets médicaux au Mozambique et de l'implantation de deux équipes médicales en Rhodésie/Zimbabwe.

Afin d'exposer ces développements aux donateurs éventuels, le CICR a organisé au début du mois de février, à Genève, deux réunions d'information, à laquelle ont participé les représentants d'une vingtaine de Gouvernements et de Sociétés nationales de la Croix-Rouge, qui ont montré un intérêt particulier pour cette action.

A fin février, les contributions annoncées au CICR, en réponse à son appel, s'élevaient à 708 500 francs suisses. Le CICR espère trouver rapidement le soutien financier nécessaire à la poursuite de ses activités dans cette région du monde.

En *Rhodésie/Zimbabwe*, l'action a pris de l'extension et plusieurs délégués supplémentaires ont été envoyés sur le terrain, portant ainsi le personnel CICR à 12 personnes: neuf à Salisbury (dont une équipe médicale de trois personnes), deux délégués à Bulawayo et un à Umtali. En outre, deux équipes médicales mobiles, mises à disposition par les Croix-Rouges nordiques, sont prêtes à partir. Leur mission consistera à renforcer le dispositif existant pour visiter les « villages protégés », les dispensaires de missions et les postes tenus par les volontaires de la

Croix-Rouge, notamment dans les provinces du Mashonaland Central, du Mashonaland Oriental et du Manicaland.

Au *Mozambique*, le CICR a acheminé des secours destinés au ministère de la Santé. Le 8 février, deux ambulances tout terrain, offertes par la Croix-Rouge suédoise, ont été déchargées au port de Beira. Le 20 février, un avion affrété par le CICR atterrissait dans cette même ville, avec une cargaison de 11 tonnes de secours, représentant une valeur de 127 000 francs suisses, et comprenant deux ambulances tout terrain, 300 lits d'hôpital équipés, 850 draps, 620 couvertures et quatre tentes de 50 places chacune, offerts par la Société nationale d'Allemagne fédérale et par le CICR. L'ensemble de ces secours est destiné aux hôpitaux soignant les victimes du conflit Rhodésie/Zimbabwe.

Ces dons, décidés à la suite de la mission d'évaluation médicale faite par le CICR en décembre dernier, ont été remis au ministère mozambicain de la Santé par M. Thierry Germond, délégué.

Botswana

Le délégué régional du CICR basé à Lusaka, M. Frédéric Steineman, s'est rendu en février au Botswana, où il a eu des entretiens avec la Société nationale et les autorités. Celles-ci ont accordé au CICR l'autorisation de visiter les prisons du pays, pour s'enquérir des conditions de vie de certains étrangers détenus pour des raisons de sécurité, ressortissants de pays qui n'ont pas de relations diplomatiques avec le Botswana.

Le délégué a en outre visité une nouvelle fois les camps de réfugiés de Francistown et Selebi Pikwe pour y constater les besoins. Grâce à des dons faits par les Sociétés de la Croix-Rouge suédoise, britannique et allemande (RFA), deux envois de secours (tentes et matériel médical) sont en cours.

Zambie

Le délégué régional s'est ensuite rendu en Zambie. Le 25 février, il a été reçu par M. Joshua N'Komo, président de l'ANC/ZAPU et co-leader du Front patriotique, qui l'a autorisé à visiter des camps de réfugiés du Zimbabwe sous contrôle de la ZAPU. Suite à la visite de M. Steinemann dans quatre de ces camps, le CICR a envoyé par avion 500 tentes, reçues de la Croix-Rouge suédoise.

Afrique de l'est**Tanzanie**

Du 4 au 14 janvier, le délégué général du CICR pour l'Afrique, M. F. Schmidt, et M. F. Steinemann, délégué régional, ont séjourné à Dar Es-Salaam. Ils ont eu des entretiens avec des représentants des autorités, et avec la Secrétaire générale de la Croix-Rouge tanzanienne, M^{me} M. Mackeja, sur des sujets actuels d'intérêt commun, afin de renforcer la collaboration entre la Société nationale de la Croix-Rouge et le CICR.

Conflit de l'Ogaden

L'évolution de la situation en Ogaden a amené le CICR à entreprendre, au début de 1978, de nouvelles démarches en vue d'apporter protection et assistance aux victimes civiles et militaires du conflit. En même temps, d'importants envois de secours ont été faits à destination d'Addis Abeba et Mogadiscio.

C'est ainsi que les 22 et 25 février, deux avions spécialement affrétés ont transporté en Ethiopie quelque 60 tonnes de secours, d'un montant de 445 000 francs suisses, don du CICR. Parallèlement, des colis standard de matériel d'urgence, d'une valeur de 400 000 francs suisses, étaient envoyés à Mogadiscio, d'où ils ont été acheminés vers les hôpitaux proches du front.

Le CICR s'emploie également à renforcer son dispositif sur place (à fin février, il y avait un délégué en Ethiopie et deux en Somalie), par l'envoi de personnel supplémentaire devant lui permettre de développer efficacement et rapidement son activité, notamment la distribution de secours à la population civile affectée par les événements. Le CICR espère prochainement étendre ses activités de protection, par de nouvelles visites aux prisonniers des deux côtés.

Pendant les sept mois de ses activités humanitaires dans le conflit de l'Ogaden, le CICR a fait parvenir les secours suivants :

En Ethiopie: 18,7 tonnes de médicaments, 81,2 tonnes de vivres, 1,6 tonne de matériel divers (savon, etc.), 160 tentes et plus de 10 000 couvertures;

En Somalie: 46,7 tonnes de médicaments, 300,5 tonnes de vivres, 60 tentes, plus de 20 000 couvertures, du matériel divers (savon, nattes, etc.), 1 camion avec remorque (pour le transport des secours remis par le CICR).

Au 28 février, à la suite de son appel du 9 septembre dernier, le CICR avait reçu de 11 gouvernements, de 15 Sociétés nationales de la Croix-

Rouge, de personnes et organismes privés, des contributions en espèce pour 3,2 millions de francs suisses environ et des dons en nature pour plus de 0,5 million de francs suisses.

Les fonds dont disposait le CICR arrivent à épuisement. Les besoins demeurent importants des deux côtés du front et le CICR est en train de préparer un programme d'action pour les prochains mois.

Amérique latine

Mission du délégué général

Le 5 février 1978, M. Serge Nessi, délégué général du CICR pour l'Amérique latine, a quitté Genève pour une mission dans les Caraïbes et en Amérique centrale.

M. Nessi s'est tout d'abord rendu à *Cuba*, à l'invitation des autorités et de la Société nationale. Tant avec les dirigeants de la Croix-Rouge qu'avec ses interlocuteurs du gouvernement, le ministre de la Santé et le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Nessi a évoqué des problèmes humanitaires d'intérêt commun.

Après une brève escale à *Panama*, les 12 et 13 février, où il a eu des entretiens avec les responsables de la Société nationale, le délégué général a gagné le *Nicaragua*. Le 15 février, il a été reçu par le Président de la République, le général Anastasio Somaza. Il a également rencontré le ministre de l'Intérieur, ainsi que les chefs de la Sécurité et de la Police. Le Président Somoza a accepté le principe de nouvelles visites du CICR dans les lieux de détention et le ministre de l'Intérieur a confirmé verbalement l'acceptation des modalités proposées pour ces visites. Une confirmation écrite doit cependant encore être transmise au CICR.

Ensuite, le délégué général s'est rendu au *Costa-Rica*, où, à l'invitation de la Croix-Rouge, il a participé à la VIII^e Réunion des Présidents et au Séminaire technique des Sociétés nationales d'Amérique centrale et du Nord, du 14 au 18 février. M. Nessi a présenté à cette occasion un exposé sur les activités de protection et d'assistance du CICR.

Le 17 février, le délégué général a été reçu par le nouveau Président de la République du *Costa-Rica*, M. Rodrigo Carazo — qui doit prendre ses fonctions en mai 1978 — avec lequel il a évoqué le rôle et l'action du CICR dans la région.

Argentine

En janvier et février, les délégués du CICR ont poursuivi leurs activités de protection et d'assistance dans les lieux de détention en Argentine.

Ils ont ainsi visité les prisons de La Plata, Sierra Chica et le pénitencier de Rawson, où ils ont vu au total quelque 1600 détenus.

L'assistance fournie par le CICR aux familles des détenus a continué. En janvier, 203 familles en ont bénéficié et 239 familles en février, pour des montants de 4500 et 6000 dollars respectivement.

Chili

La délégation du CICR au Chili a également poursuivi ses activités de protection et d'assistance en faveur des détenus. En janvier, elle a visité le « Carcel Publica » de Santiago, où se trouvaient 47 détenus; en février, elle s'est rendue dans la « Penitenciara » de la capitale, où elle a vu 86 détenus.

Dans le domaine de l'assistance, le CICR a fourni des médicaments et divers secours matériels dans les prisons, pour un montant total de 1500 dollars en janvier, et de 800 dollars environ en février.

L'aide aux familles des détenus a totalisé 11 600 dollars en janvier et 7500 dollars en février. Un millier de familles en ont bénéficié, tant dans la capitale qu'en province.

Asie

Thaïlande

En janvier et février, les délégués du CICR en Thaïlande ont visité 78 postes de police et quatre camps de transit, répartis dans l'ensemble du pays, où ils ont vu 2 111 personnes détenues pour entrée illégale en Thaïlande.

Des secours pour 18 000 francs suisses ont été distribués à l'occasion de ces visites.

Indonésie

Une équipe du CICR, composée de deux délégués, un médecin et un interprète, se trouve depuis le 24 janvier en Indonésie, pour effectuer une nouvelle série de visites aux lieux de détention. La précédente mission du CICR dans ce pays datait du mois de février 1977.

Jusqu'à la fin du mois de février 1978, les délégués du CICR ont visité 11 lieux de détention à Jakarta et dans l'ouest de Java.

Moyen-Orient

Mission du délégué général

M. Jean Hœffiger, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient, a séjourné du 9 au 22 février au Liban et en Israël.

A Beyrouth, M. Hœffiger a présidé une réunion des chefs de délégations dans les pays du Moyen-Orient. Cette réunion a permis aux participants de faire l'examen des activités déployées par le CICR dans la région et d'établir les bases d'une action plus approfondie, en particulier dans le domaine de la diffusion du droit humanitaire. A cet effet, M. Hans-Peter Gasser, chef de la Division juridique du CICR, a pris part à la réunion.

En Israël, où il a séjourné du 17 au 22 février, le délégué général a eu des séances de travail avec la délégation du CICR, afin de tirer les premiers enseignements relatifs à la nouvelle procédure de visite des détenus de sécurité, au terme d'un mois et demi d'expérience pratique. A la fin de son séjour, M. Hœffiger a rencontré le Général Avraham Orly, coordinateur des Territoires occupés, pour lui faire part des constatations du CICR à propos de cette nouvelle procédure.

Liban

La délégation du CICR au Liban a continué, en janvier et février, ses activités générales d'assistance envers les victimes de la situation. Les affrontements armés qui se sont produits dans la capitale libanaise vers la mi-février ont nécessité l'intervention de la délégation du CICR, pour aider la Société nationale de la Croix-Rouge à évacuer des blessés et des civils hors des zones de combat.

Mission du chef de la Division médicale

Du 12 au 23 février, le D^r Rémi Russbach, chef de la Division médicale du CICR, a séjourné au Liban pour réévaluer l'action du CICR dans le domaine médical et l'adapter à la situation actuelle dans le pays.

Le D^r Russbach s'est notamment rendu au Sud-Liban, où il a visité les hôpitaux de Tyr et Nabatiyé. La situation dans le pays reste tendue, nécessitant la mise sur pied d'un plan d'urgence applicable à la moindre alerte. Un système a été ainsi prévu, comprenant notamment l'entreposage, à Beyrouth et Tyr, de colis standard de matériel médical d'urgence, qui pourraient être acheminés sans délai dans les dispensaires et hôpitaux situés en zone de combat.

Le D^r Russbach s'est également rendu à Tripoli, au nord du Liban, où il a visité le centre de prothèses, ouvert à l'initiative du CICR, grâce à l'appui financier du Gouvernement hollandais. Dans ce centre travaille un prothésiste, mis à la disposition pour un an par la Croix-Rouge suisse.

Enfin, le chef de la Division médicale du CICR a rencontré, pendant son séjour au Liban, le D^r Assad Rizek, ministre des Affaires sociales, les dirigeants de la Croix-Rouge libanaise, ainsi que des représentants de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'Unicef.

Un rapport complet sur la situation médicale du Sud-Liban, notamment dans les hôpitaux et dispensaires n'étant pas encore sous contrôle du Gouvernement, sera remis aux autorités, qui, sur la base de ces propositions pratiques, établiront un programme d'action pour cette région.

Israël et territoires occupés

Deux opérations de passage ont eu lieu en février, sous les auspices du CICR, dans la zone-tampon des Nations Unies, au nord du Sinaï. Au total, 377 personnes ont gagné Le Caire en provenance des territoires occupés de Gaza et du Sinaï, alors qu'en sens inverse, 309 autres — dont 51 étudiants — ont traversé en direction des territoires occupés.

En outre, lors de la seconde opération, six marins égyptiens, dont le bateau s'était échoué au large de Haïfa en janvier 1978, ont été rapatriés en République arabe d'Egypte.

Jordanie

En février, le CICR a procédé à deux opérations de transfert de touristes ayant passé par inadvertance d'Israël en Jordanie, lors de promenades en bateau dans le golfe d'Aqaba. Deux ressortissants argentins et deux touristes allemands ont ainsi été remis par le délégué du CICR à Amman à ses collègues dans les territoires occupés.

Lors de la première opération, le 9 février, deux détenues arabes, libérées par Israël, ont pu regagner la Jordanie, sous les auspices du CICR.